

RENTRÉE DES CLASSES 2021/2022

COLLÈGE

L'entrée le matin se fera ce jour-là (et toute l'année) : 4, Place Guillemain.

Rassemblement dans la cour du collège. Les familles des 6^{èmes} sont invitées, si elles le peuvent, à accompagner leurs enfants à la Chapelle pour une première rencontre avec l'équipe éducative et l'association des parents d'élèves.

Élèves de 6 ^{ème}	Judi 02 septembre	08 h 00 Sortie 16 h 05
Élèves de 5 ^{ème}	Judi 02 septembre	09 h 00 Sortie 16 h 05
Élèves de 4 ^{ème}	Judi 02 septembre	09 h 30 Sortie 16 h 05
Élèves de 3 ^{ème}	Judi 02 septembre	10 h 00 Sortie 16 h 05

⇒ Jeudi 02 septembre, fin des cours pour tous à 16 h 05 y compris les 6èmes.

⇒ Application de l'emploi du temps "normal" par tous dès le vendredi 03 septembre

⇒ **Distribution des I.P.A.D. en 6^{ème} et pour tous les entrants du collège le jeudi 02 septembre à 16 h 15. Présence obligatoire d'un responsable légal.**

LYCÉE

L'entrée le matin se fera ce jour-là (et toute l'année) : 4, Place Guillemain.

Rassemblement dans la cour lycée. Les familles des 2ndes sont invitées à accompagner leurs enfants pour une information à la Chapelle.

Élèves de Seconde	Vendredi 03 septembre	08 h 00 Sortie 12 h 00
Élèves de Première	Vendredi 03 septembre	09 h 00 Sortie 12 h 00
Élèves de Terminale	Vendredi 03 septembre	09 h 00 Sortie 12 h 00

⇒ Fin des cours à 12 h 00 le vendredi 03 septembre pour tous les lycéens.

⇒ **Distribution des I.P.A.D. en seconde + pour les entrants de 1^{ère} et de terminale le jeudi 02 septembre à 17h 30. Présence obligatoire d'un responsable légal.**

Informations communes :

- Les transports scolaires sont assurés le jeudi 02 septembre.
- Pas d'étude le soir le 02 septembre.
- L'emploi du temps annuel sera appliqué à partir du 03 septembre pour tous les collégiens et à partir du lundi 06 septembre pour les lycéens.
- La cantine fonctionne dès le jeudi 02 septembre.
- Pas de listes de fournitures en 1^{ère} et terminale.

Vendredi 17 septembre : Rencontre parents/profs à partir de 18 h 00 : Présentation des programmes et objectifs annuels, puis apéritif dinatoire offert par l'A.P.E.L.

(sous réserve des conditions sanitaires en vigueur).